# CÔTÉ MORANCÉ

#26

LE MAGAZINE COMMUNAL

## Un espace dans l'air du temps pour nos petits écoliers

# Nouvelle école

## 17 février 2023 Rencontre intergénérationnelle

Toutes les générations réunies autour du carnaval pour une rencontre entre le Conseil Municipal des Jeunes et les résidents de la Maison Béatrice.

## 2 avril 2023 CLASSE EN 3

Très belle fête des conscrits en ce premier week-end d'avril ! Malgré un temps pluvieux, l'amitié, la bonne humeur, la convivialité étaient au rendez-vous de la classe en 3 !

## 6 Juin 2023 Spectacle musical "Voyage au pays des contes"

Un voyage enchanté à travers les contes, tout en chansons ! Les petits drôles ont été entrainés par les enseignants et Loïc, l'intervenant musique. Bravo pour la prestation.

**Claire Peigné**
***Maire de Morancé***

***Madame, monsieur,***
***chers Morancéens, chères Morancéennes,***

Notre magazine municipal revient avec une nouvelle présentation, toujours riche en images et en nouvelles de la vie de la commune.
Nous avons le plaisir de vous présenter plus en détail la construction du nouveau bâtiment scolaire, le projet du futur terrain de pétanque mais aussi de partager avec vous ce bel article sur la médiathèque ainsi que les évènements et animations qui ont marqué ce début d'année 2023.

Quelques informations bien sûr sur les travaux des réseaux complètent ce tour d'horizon et quelques conseils utiles avant l'été sont rappelés à nos habitants.

L'été approche à grand pas et nous vous attendons nombreux pour fêter avec Swing Up, nos viticulteurs et la classe en 4, les 10 ans de "Rosé nuits d'été" le 1er juillet à Morancé !

Bel été à vous ,

Claire Peigné

Hôtel de ville
1, place de l'Église
69480 Morancé
04 78 43 67 30

SUIVEZ-NOUS

morance.fr

*Magazine municipal d'information de Morancé*
Parution trimestrielle. Édité à 1100 exemplaires • Hôtel de ville : 1, place de l'Église - 69480 Morancé
04 78 43 67 30 • Directeur de la publication Claire Peigné, Maire de Morancé • Photographies: Mairie de Morancé, istock sauf mentions spéciales • Charte graphique, mise en page & impression Pagina Communication • Imprimé sur un papier issu d'usines ISO 14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

# “Nous souhaitons que la médiathèque soit un lieu vivant et en mouvement.”

## Céline BERGERY et Céline DEMONT dressent un bilan de leur première année à la médiathèque.

### Comment vous sentez-vous à l'issue de cette 1re année ?

Depuis octobre 2022, nos journées ont été bien remplies. Après une période de découverte du fonctionnement de la médiathèque et la rencontre avec l'équipe de 9 bénévoles, nous avons privilégié la qualité d'accueil du public et mis en place un plan d'actions :

**Les collections**

*“Nous achetons nos livres chez des libraires locaux (Motamo à Anse, Librairie des Marais et La Boussole à Villefranche-sur-Saône) ; profitons des livres de la médiathèque départementale pour étayer notre fonds propre de 6317 documents. Nous mettons aussi en valeur les collections sur des tables thématiques en écho aux manifestations communales, présentons les nouveautés, nos coups de cœur... ”*

**Les animations**

*“Nous avons mis en place un programme d'animations pour tous : Contes, Nuit de la Lecture, Partir en Livre pour le jeune public, ateliers d'écriture pour ados/adultes, nouvelle formule pour le comité de lecture, concert de musique...”*

**Les coulisses**

*“Quand la bibliothèque n'est pas ouverte au public, nous avons une multitude d'actions à effectuer : une veille pour nos futurs achats ; cataloguer, équiper et mettre en circulation les nouveaux documents ; ranger et désherber (enlever) les documents abîmés ou obsolètes... Nous réunir en équipe avec les bénévoles et communiquer sur les animations à venir.”*

## PROJETS À VENIR

**Les animations**

*Accueillir un auteur, initier des rendez-vous réguliers avec la petite enfance (0-3 ans), développer un partenariat avec les classes d'élémentaire, valoriser les talents locaux.*

**La communication**

*“Rendre plus attractif notre portail Internet, créer une newsletter, inviter les usagers à découvrir les services de la médiathèque départementale et pouvoir disposer de postes informatiques à disposition du public. ”*

# La médiathèque

*Atelier d'écriture*

*Conte musical – Cie Quand on aime on conte*

**Les Morancéens sont-ils férus de lecture ?**
Nous sommes agréablement surprises par la vitalité de la médiathèque et par le nombre important de nouvelles inscriptions. Nous accueillons des Morancéens mais aussi des habitants des communes alentour.

**La lecture permet-elle d'établir un lien privilégié avec les gens ?**
Avant de parler de lecture, nous avons à cœur de réserver un accueil de qualité à nos usagers, d'être à l'écoute pour les conseiller au mieux et être au plus près de leurs attentes pour nos futurs achats.

**En quoi consiste votre partenariat avec la médiathèque départementale ?**
C'est vraiment un partenaire essentiel qui nous permet :
- d'emprunter 400 documents 4 fois par an
- de bénéficier d'un soutien technique et de formations
- d'effectuer des réservations pour nos lecteurs
- de bénéficier d'animations gratuites dans le cadre de sa programmation culturelle
- d'offrir à nos lecteurs un accès au catalogue et nombreuses ressources numériques (films, musique, presse, formation...) via son site Internet. ●

**68 %**
**Des prêt sont des albums jeunesse, des romans, des BD**

**18 745**
**C'est le nombre de prêt effectués en 2022 !**
Pour 647 emprunteurs actifs & 135 nouveaux inscrits.

# Les “en-bas” de Morancé

## 2e géo événement

Malgré un temps pluvieux le dimanche 14 mai, cette marche proposée afin de découvrir sa plaine alluviale agricole, son bâti traditionnel, ses maisons fortes a été très appréciée par l'ensemble des participants. L'histoire du petit “Paul” a séduit parents et enfants qui ont répondu avec intérêt aux différentes énigmes afin de trouver le mot magique : Morancé ! Au retour, un document regroupant les informations sur les points remarquables jalonnant le circuit, était remis aux marcheurs.

La participation de l'association des chasseurs ainsi que celle de l'Etang du Creux Tardivon ont permis de découvrir la richesse de la faune de ce territoire. Il était possible aussi de se familiariser avec les empreintes des animaux grâce à un document ludique et accessible à tous fourni par la fédération des chasseurs du Rhône.

Le rendez-vous est donné l'année prochaine, pour découvrir une autre partie du village, toujours dans le cadre de l'animation du Géoparc !

---

# Le comité de pilotage œuvre pour le futur espace des Pierres folles

Les travaux de transformation du musée des Pierres Folles se poursuivent. Afin de préparer l'ouverture de ce bel établissement fin 2024, début 2025, un Comité de Pilotage intercommunal a été mis en place par le CCBPD en mars dernier.

Ce comité doit réfléchir sur le modèle économique ainsi que sur l'appréciation juridique de l'exploitation et du mode de gestion.

Six groupes de travail ont été créés et concernent :

- Le musée ainsi que l'exploitation
- La logistique générale
- Les relations avec les riverains
- Le restaurant
- L'approche juridique et financière
- La communication et le marketing, dont la recherche d'un nouveau nom

Chaque groupe de travail doit rendre compte de ses travaux lors de la réunion mensuelle du COPIL.

## Agir ensemble
# contre les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages que l'on constate de plus en plus nombreux sont en totale infraction au Code de l'Environnement et sont à ce titre sanctionnables (sanctions qui varient en fonction des particuliers ou entreprises).

**Que faire en présence de dépôts ?**

Si vous constatez un dépôt sauvage, vous pouvez alerter la mairie qui localisera la parcelle concernée et contactera, le cas échéant le propriétaire de la parcelle. Une enquête peut être déclenchée par la gendarmerie.

Les terrains à l'abandon, facile d'accès et à l'écart étant les plus exposés, de manière préventive il est recommandé de conserver un terrain avec un aspect propre et entretenu et fermer les chemins d'accès (chaîne, barrière, clôture) en particulier pour les parcelles isolées.

---

# Du bruit
## dans la Commune

La pollution sonore a de forts impacts et de nombreux habitants se déclarent gênés par le bruit.

Pour le confort sonore et selon l'arrêté prefectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, etc.) doivent être effectués dans les plages horaires suivantes :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches & Jours Fériés : 10h à 12h

## OÙ AMENER LES DÉCHETS ?

Pour les particuliers et les professionnels il existe quatre déchetteries sur la CCBPD.
Les cartes de déchetterie sont à retirer en mairie.
Tous les renseignements sur :
**https://www.cc-pierresdorees.com**
- Rubrique : au quotidien / Pratique - Environnement - Déchetterie

**Les déchetteries :**
- Déchetterie d'Anse : Av. de Lossburg - 06 76 99 33 92
- Déchetterie de Chazay : Route de Saint-Antoine 06 37 04 29 18
- Déchetterie de Theizé : Lieu-Dit Le Merloup 04 74 71 67 65
- Déchetterie de Saint-Laurent d'Oingt : ZA Les Plaines 04 74 71 13 02

## LA SÉCURITÉ DE VOTRE MAISON PENDANT VOS VACANCES !

Partez l'esprit tranquille grâce au formulaire **"Opération Tranquillité Vacances» !** Formulaire téléchargeable sur le site internet ou disponible en version papier à l'accueil de la Mairie. Une fois renseigné et retourné en mairie, les services se chargent de le transférer à la gendarmerie.

**Demandez à temps :** minimum 1 semaine avant votre départ. Une fois votre demande reçue, des patrouilles régulières seront effectuées près de chez vous pour garantir la sécurité de votre maison. En cas d'incident, vous serez immédiatement informé. Profitez de vos vacances en toute sérénité, votre domicile est entre de bonnes mains !

# Deux morancéens
## à l'honneur

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai, madame le Maire a remis, au nom de la commune, la médaille de la ville à M. Roger Ripert et à M. Joël Romy. La médaille de la ville marque sa reconnaissance pour leur attachement profond à notre commune, leur sens de l'engagement et le temps consacré à la vie communale. Roger Ripert est président de l'Association des Anciens Combattants depuis 2013. Attentif au devoir de mémoire et aux valeurs de citoyenneté, il a fédéré l'exposition et les témoignages pour la commémoration du centenaire en 2014 entouré des jeunes du conseil municipal qu'il associe désormais à toutes les cérémonies commémoratives de notre commune.

Joël Romy est né à Morancé et il partage avec sa famille l'histoire de Morancé et celle du Beaujolais. Engagé à l'âge de 24 ans comme sapeur-pompier volontaire, il a reçu en décembre 2022 la médaille d'or du SDMIS pour ses 30 ans de service.

# Partagez votre talents !
## Samedi 9 Septembre 2023

Vous habitez Morancé, vous avez un talent artistique, vous pratiquez un sport en compétition, vous soutenez une cause solidaire où un projet caritatif.

Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le formulaire sur **www.morance.fr** (Rubrique Morancé a du Talent) ou flashé le QR Code

# Swing à Morancé
## Samedi 1er Juillet

Dans le cadre des soirées Rosé Nuits d'été, Morancé accueillera le 1er juillet le concert du groupe Swing Up Orchestra à partir de 19h. Venez vous initier au "Lindy hop" avant le concert. C'est une danse sociale swing d'origine afro-américaine, très joyeuse et entraînante, pratiquée dans les bals swing à partir des années 1920. Profitez de la présence des viticulteurs du village pour vous rafraichir autour d'un verre de rosé et vous restaurer grâce à la classe en 4.

aménagement

# NOUVELLE ÉCOLE

## un espace dans l'air du temps pour nos petits écoliers

*Pose de la 1re pierre en présence des Élus du Conseil Municipal d'Enfants, de l'État, du Département du Rhône et de la Communauté de Commune Beaujolais Pierres Dorées.*

## Un nouvel espace pour les écoliers et l'équipe pédagogique

**Au regard de la composition actuelle du bâtiment scolaire, datant des années 1980, de sa configuration peu compacte entrainant de fortes déperditions énergétiques, de l'évolution de la démographie scolaire et communale et des pratiques éducatives actuelles, la commune de Morancé a décidé de construire un nouveau bâtiment à usage scolaire de niveau élémentaire au centre bourg de Morancé.**
**Ce bâtiment, d'une surface de plancher de 863 m² accueillera sept classes élémentaires, les bureaux administratifs, ainsi qu'un préau couvert.**

## Une construction vertueuse pour l'environnement

La conception et l'orientation du bâtiment ont été pensées pour favoriser l'inertie thermique du bâtiment, le stockage des apports solaires en hiver et la limitation de ces apports en été par des brises soleil orientables. Le système de rafraichissement passif nocturne limitera les consommations énergétiques pour le confort estival sans recours à la climatisation.

Les matériaux biosourcés sont privilégiés ainsi que les filières courtes de certification FSC ou PEFC avec des matériaux sains et nobles en extérieur et en aménagement intérieur : bâtiment en ossature bois, bardage bois, tuiles, soubassement en pierres, laine de bois en isolation, menuiseries intérieures bois...

Les apports d'éclairage naturels sont privilégiés pour limiter le recourt à l'éclairage artificiel tout en limitant les apports de chaleur pour un meilleur confort d'été. La technicité de la façade Est en est une parfaite illustration.

À ce titre, un prototype de cette façade a été construit à l'entrée du site. Il permet d'anticiper les réglages des détails de finition et interactions entre les différentes entreprises, ainsi que de faire valider par l'Architecte des Bâtiments de France les choix des échantillons de pierres de façades et soubassement, et les tons des menuiseries.

Le choix du mode de chauffage en énergie renouvelable a été retenu et une étude est en cours avec le SYDER pour intégrer ce nouveau bâtiment dans un réseau de chaleur urbain avec une chaufferie bois.

## Des espaces extérieurs réaménagés

Ce nouveau bâtiment construit sur la parcelle adjacente à l'école actuelle s'intègre dans son environnement, avec la création d'une venelle de cheminement mode doux reliant la route des Chères au parking de l'école, au city stade et au secteur de la Cerisaie.

L'équipe pédagogique et les enfants ont été associés à l'aménagement de la future cour à travers les ateliers organisés avec POP CORN. La cour de l'école sera désimperméabilisée et végétalisée en 2024 avec la création d'un jardin de la biodiversité et pédagogique, des espaces de jeux pourront être aménagés au niveau de la cour côté ouest. ●

# Quelques repères sur le déroulé du chantier

**Le chantier se déroulant en limite de la cour de récréation et de l'école existante, une attention particulière est nécessaire à la mise en sécurité des enfants via des installations de chantier pérennes et contrôlées de manière quotidiennes.**

Après la démolition de l'ancienne maison Domas, le démontage de l'ancien préau, le déplacement de la classe modulaire, l'installation de nouveaux sanitaires, d'un préau et d'une cour provisoires, les travaux ont commencé à l'automne 2022. Avec de bonnes conditions météo, le chantier avance ainsi à un bon rythme, la dalle du rez-de-chaussée a été coulée mi-janvier et le premier mur a été monté début février... À ce rythme, le bâtiment sera hors d'eau hors d'air en septembre 2023.

Le 28 février, nous posions officiellement la première pierre de notre école en présence du Sous-préfet, des conseillers départementaux, des enseignantes et des élèves du conseil municipal. La fin du chantier est annoncée fin 2023/début 2024, suivront ensuite les aménagements intérieurs avec l'installation des classes prévues pour les congés de Pâques 2024. ●

**863 m²**
**de surface**

# Visite de chantier

**Une visite du chantier pour tous les habitants est organisée le samedi 1er juillet à partir de 14h à 16h**

### BUREAUX D'ÉTUDES

- AMO AMOES (Lyon)
- Maîtrise d'Œuvre Architecte & OPC DOUCERAIN LIEVRE DELZIANI ARCHITECTES (LYON)
- Economiste Cabinet DENIZOU (VILLEURBANNE)
- Bet Structure & VRD BE ITC (CLERMONT FERRAND)
- Bet Fluides / HQE BE CHOULET (CLERMONT FERRAND)
- PAYSAGE CAUDEX (LYON)
- ACOUSTIQUE EXACT ACOUSTIQUE (VILLEFRANCHE S/ SAONE)
- Bureau de contrôle APAVE (SAINT CYR AU MONT D'OR)
- CSPS AASCO (LA TOUR DU PIN)
- GEOTECHNICIEN KAENA (ST-VINCENT DE MERCUZE)

### ENTREPRISES DE TRAVAUX

- TERRASSEMENT – GROS OEUVRE - FACADES : LEFORT SAS (GLEIZE)
- CHARPENTE – COUVERTURE – BARDAGE : FAVRAT CONSTRUCTION BOIS (BALAN)
- MENUISERIE EXTERIEURE BOIS - OCCULTATION PMDP (ARNAS)
- METALLERIE ROLLET : SAS ZAC (CRECHES SUR SAONE)
- MENUISERIE INTERIEURE : BOIS THALMANN (SAINTE-CONSORCE)
- CLOISONS – PLAFONDS – PEINTURE : THAVARD (LIMAS)
- CHAPE : DSL (RIVE DE GIER)
- REVETEMENT SOL : MINCE AUBONNET (COURS LA VILLE)
- CARRELAGE : LOUIS FONTAINE (JASSANS RIOTTIER)
- ASCENSEUR : ORONA (OULLINS)
- PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION : LARUE (SAINT VICTOR SUR RHINS)
- COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES : AKOUM ELEC (DENICE)
- VRD -ESPACES VERTS : non attribué ●

# Une communauté de communes au service de ses 32 communes et de ses 54 000 habitants

**Engagement et proximité : un lieu ressources pour nos 32 communes et une mutualisation de moyens au service de nos habitants et de nos entreprises**

**Un pacte de gouvernance à 32 communes**

- Des commissions où tous les élus du territoire doivent se retrouver
- Une conférence des Maires et un bureau des Maires où les grandes orientations sont validées
- Un conseil communautaire de 59 élus où les décisions sont entérinées. Le conseil communautaire se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Ses séances sont publiques et se tiennent au siège de la communauté de communes

**Des services mutualisés**

- Urbanisme : SIG et aide à l'instruction des documents d'urbanisme
- Voirie : techniciens de voirie en conseil et suivi de travaux
- Soutien au développement économique avec l'aide à la création d'entreprise
- Aide aux économies d'énergies avec un diagnostic et suivi de consommation de nos bâtiments publics

**Des services accessibles à tous nos habitants et sur tout le territoire**

- Des crèches, relais petite enfance et des centres de loisirs répartis sur tout le territoire
- Un service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères avec quatre déchetteries sur notre Communauté de communes
- Des bâtiments sportifs réservés à nos scolaires, collégiens et aux associations de notre territoire
- Des conseils et aides à la rénovation énergique des habitats

BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
communauté de communes

*https://www.cc-pierresdorees.com/*

## Chiffres-clés

**4** déchetteries

**780 kms** de voieries intercommunales

**2** aires d'accueils des gens du voyage

**4** salles de sports

**1** piste d'athlétisme

**1** Espace Aquatique

**5 000** entreprises

**24** zones d'activités

**4** relais Petite Enfance

**12** structures d'accueil de jeunes enfants

**11** structures Accueils de Loisirs Sans Hébergement

# Un terrain de pétanque tout neuf

**La commission "vie locale- économie" a engagé en 2022 la réflexion pour aménager le nouveau terrain de pétanque de la commune.**
**Il remplacera le terrain de boules situé chemin de la Poyat .**

Dans le cadre de l'aménagement du village et plus particulièrement des espaces de loisirs, c'est le site du Seillery qui a été choisi car facilement accessible à pied depuis le centre bourg et proche de la promenade de la Cerisaie le long du ruisseau de Fondjarts. Le projet sera ainsi installé dans la clairière, proche d'un espace ombragé, qui se prête bien à cette activité de plein air.

Ce nouvel espace permettra ainsi à nos passionnés de pétanque de disposer d'un nouvel équipement convivial et sportif mais aussi à nos habitants de se retrouver, comme c'est le cas aujourd'hui, pour des animations entre générations.

Après la phase de validation de l'esquisse avec la maitrise d'œuvre et l'instruction du dossier d''urbanisme, les travaux devraient pouvoir commencer à l'automne 2023.

Merci à l' association "Le Ptit But" qui nous a conseillé sur les différentes étapes de l'avant-projet.

## En savoir plus

### Le futur terrain de pétanque comprendra

- 16 terrains permanents de dimension 4 m sur 15 m chacun, soit près de 1 000 m² de surface de jeu, non clôturés,avec la possibilité de développer, dans une tranche optionnelle huit terrains supplémentaires pour les tournois, sur un parking polyvalent d'environ 20 places qui sera aménagé sur la zone du Consard.

- Un club house d'environ 40 m² viendra prendre place à côté des terrains avec une buvette d'environ 20 m², des locaux de rangement du matériel associatif indépendants ainsi que des sanitaires . Les abords des terrains seront aménagés avec un cheminement adapté et des plantations pour créer de l'ombrage.

# Des nouvelles de la voirie et des réseaux

**Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Bruyères Vaines ont été bien menés et cette voie offre aujourd'hui une plus agréable perspective.**

L'enfouissement des réseaux aériens est un dossier complexe qui nécessite la coordination de tous les opérateurs en lien avec la commune et le SYDER.
La commune va poursuivre l'enfouissement des réseaux sur d'autres secteurs mais bien évidemment cela prend du temps...
Côté voirie, l'aménagement de la rue des Bruyères Vaines peut être désormais envisagé pour améliorer la sécurité et limiter la vitesse, une attente des riverains bien légitime !
Un autre chantier de sécurité s'ouvrira à l'automne sur la route des Chères entre le Pré Coupet et le chemin des Haies. La première phase verra l'aménagement d'un trottoir le long de cette voie pour sécuriser le cheminement et la seconde phase consistera à revoir les dispositifs sur la route pour diminuer la vitesse, pourtant déjà limitée à 50 km/h.
Côté RD30, c'est un important chantier qui a commencé ce printemps avec la reprise du réseau d'assainissement et des eaux pluviales depuis le carrefour de la Combe jusqu'à la zone des Haies en passant par le secteur du Loup. Il était important d'améliorer ce réseau en le passant en séparatif et de prévoir la future connexion du projet oenotouristique de Beaulieu. Une fois cette étape franchie, les travaux de réaménagement du carrefour du chemin de la Combe avec la rue de la Libération seront possibles avec aussi l'aménagement par le SYTRAL des nouveaux arrêts de bus sur la RD30 qui seront plus sécurisés.

Dans les hameaux, les arrêts de bus évoluent pour plus de sécurité également, c'est le cas à Saint-Pierre et bientôt à la Chapelle.

## Enfouissement des réseaux
### chemin des Bruyères Vaines

# Une circulation apaisée
## dès cet été dans Centre Bourg

**Pour votre sécurité et favoriser les déplacements à vélo, la mairie modifie cet été le plan de circulation du centre bourg.**

1. **Chemin du Mont** : L'extrémité Nord actuellement en sens unique (sud-nord), sera limité à 30 km/h avec un double sens cyclable.

2. **Rue des Bruyères Vaines & Route de Saint-Pierre et leurs impasses :** Ces rues restent en double sens, mais passent en zone 30 km/h.

3. **Rue de la Libération et ses impasses :** Ces rues passent en zone 30 km/h. Le sens unique de la rue de la Libération est conservé avec création d'un double sens cyclable.

4. **Rue de l'église & Rue de la Nation :** Ces rues restent en sens unique, mais passent en zone 30km/h avec double sens cyclable.

5. **Place de l'église et début de la rue de l'église :** Cet espace reste en zone de rencontre. ●

## Le saviez-vous

**LA ZONE 30**
Les piétons doivent circuler sur les trottoirs bien différenciés de la chaussée et traverser sur les passages piétons lorsqu'ils existent. Cyclistes dans les 2 sens possible.

**LA ZONE DE RENCONTRE**
Limitation à 20 km/h. Les piétons ont la priorité absolue sur tous les autres véhicules, puis les vélos (double sens), puis les véhicules en dernier.

**LE DOUBLE SENS CYCLABLE**
Sur une route à sens unique limitée à 20 ou 30 km/h les vélos ont une autorisation d'emprunter la rue dans les 2 sens. ●

# UN CAFÉ ASSOCIATIF À MORANCÉ !

C'est le vendredi soir de la fête des conscrits que le **"Bistrô"** a choisi pour une ouverture remarquée et appréciée de tous. Depuis, le succès est au rendez-vous avec plus de **250 adhérents** et un accueil toujours plus convivial pour **toutes les générations.** L'ambiance bistrot est bien là autour d'un verre et d'une planche de charcuterie partagé en intérieur mais aussi en terrasse. L'occasion de partager des nouvelles, de faire connaissance et de créer du lien. Bravo aux organisateurs pour cette belle initiative, pour le cadre qu'ils ont fait revivre et pour l'ambiance généreuse que le "Bistrô" propose au cœur du village. ●

# VISITEZ L'ÉGLISE LORS DE L'APÉRO CITOYEN DU 24 SEPTEMBRE

L'apéro Citoyen est l'occasion de rencontres entre les élus et les morancéens. 4 fois par an, le dimanche le plus près du changement de saison à 11h, venez profiter d'un moment de sympathie autour d'un pot de beaujolais ! Cet automne, découvrez l'église à travers des visites guidées animées par Monsieur Mulmann. Il vous parlera notamment de l'abside datant du XII$^{ème}$ siècle, inscrite aux monuments historiques. Pour ces visites, plusieurs groupes seront organisés sur inscription en mairie avant le 8 septembre 2023. Durée de 30 min environ, début de la première visite à 10h. ●

# À NE PAS MANQUER

## COLLECTE ÉPHÉMÈRE ET SOLIDAIRE

En faveur de l'association Notre-Dame des Sans Abris organisée deux fois par an sur la commune de Morancé.
**La prochaine collecte aura lieu le samedi 4 Novembre 2023.**
Venez déposer vos objets, petits mobiliers, vêtements, vaisselles, chaussures, jouets, jeux de société... propres et bon état aux ateliers municipaux. ●

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS, SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Un panier de bienvenue garni des produits locaux et un verre de l'amitié seront offerts par le CCAS - Pensez à vous inscrire soit par téléphone au 04 78 86 63 23 soit par mail **ccas@maire-morance.fr** ●

# ÇA BOUGE POUR NOS AÎNÉS !

## L'ATELIERS MÉMOIRE APPELÉS "RUCHE AUX NEURONES"

Les ateliers sont dédiées à la prévention. Pour 2023-2024 une nouvelle session de 25 participants maximum débutera en septembre 2023 sur la base de 11 séances de 2 heures chacune, à raison d'une séance par semaine. Inscription par téléphone au 04 78 86 63 23 ou par mail ccas@maire-morance.fr ●

## ATELIERS INITIATION AU NUMÉRIQUE

Les Ateliers initiation au numérique pour découvrir ce qui est possible de faire avec les différents outils numériques : ordinateurs, tablettes, smartphones. Ensuite savoir s'en servir selon les besoins et les envies de chacun. Tablette prêtée durant la formation avec une possibilité d'achat. 13 séances au total de 2h30, ateliers hebdomadaires qui s'adaptent au rythme de chacun. Financés par la CARSAT, animés par la Fédération ADMR du Rhône. Gratuit pour les participants. Ouvert à tous, à partir de 60 ans. Les inscriptions sont en cours pour la prochaine session programmée cet automne. ●

## VISITE DE LA CITÉ DU CHOCOLAT VALRHONA

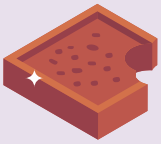

**Jeudi 21 septembre 2023 à Tain-l'Hermitage**

Un déjeuner est prévu à l'issue de la visite. L'après-midi, une balade commentée de 45 - 50 minutes à bord d'un petit train touristique à la découverte du célèbre vignoble de l'Hermitage ainsi qu'une magnifique vue sur la Vallée du Rhône. Participants : nos aînés à partir de 70 ans et plus. Renseignements par téléphone au 04 78 86 63 23 ou par mail ccas@maire-morance.fr (Vérifier l'âge minimum). ●

***Canicule et forte chaleur***
**INSCRIVEZ VOUS !**

La commune vous informe qu'un registre communal de recensement des personnes vulné-rables (personnes âgées, handicapées, isolées, vivant à leur domicile), est ouvert en mairie.

***En cas d'alerte canicule niveau 3, une veille téléphonique sera mise en place, du lundi au vendredi. Cela permettra de savoir si vous avez des besoins particuliers et de rappeler les conseils à suivre lors d'épisode caniculaire.***

**Inscriptions auprès du CCAS**
**T. 04 78 86 63 23**
**ccas@mairie-morance.fr ●**

## Comment nous joindre ?

**Mairie de Morancé**
1, Place de l'église
69480 Morancé
**Tél.** 04 78 43 67 30
contact@mairie-morance.fr
Accueil du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
Plus d'infos sur :
**www.morance.fr**
**www.facebook.com/pages/Mairie-de-Morancé**

## Autres permanences

**Médiathèque**
Mardi 16h à 18h
Mercredi 10h à 12h
et de 14h à 18h
Jeudi 16h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi 10h à 12h
**Tél.** 04 78 86 63 26

**Urbanisme**
Dépôt de déclaration préalables et permis de construire aux horaires d'ouverture de la mairie.
Renseignements uniquement par mail (urbanisme@mairie-morance.fr) ou sur RDV.
PLU disponible sur le site de la mairie.

## Numéros utiles

Groupe scolaire
**04 78 86 63 27**
Restaurant scolaire école
**04 78 86 63 28**
Salle des Fêtes
**04 78 43 63 10**
Anse - Paroisse Saint Cyprien de Buisante
**04 74 67 02 32**
Espace associatif des haies
**04 78 86 63 25**
CCAS **04 78 86 63 23**
Restaurant Scolaire Mairie
**04 78 86 63 23**

## En cas d'urgence

Pompiers **18**
Gendarmerie
**17 ou 04 74 67 02 17**
SAMU **15**
Centre anti poison (Lyon)
**04 72 11 69 11**
Urgence GRDF **0 800 473 333**
Dépannage ERDF
**09 726 750 69**

## Services et professionnels de santé

ADMR Pommiers **04 74 62 21 65**
ADMR Anse **04 37 55 05 94**
Pharmacie **04 78 43 67 27**
Cabinet médical **04 78 43 06 50**
Cabinet dentaire **04 78 43 12 43**
Cabinet infirmier
**04 78 43 19 96**
Cabinet d'ostéopathie
**04 78 43 62 32**
Cabinet d'orthophonie
**04 78 43 70 55**
Grapho-thérapeute
**06 30 02 18 05**
Kinésithérapeute
**07 86 89 49 42**
MDR Anse **04 74 09 95 80**
Sage-Femme **06 20 81 53 20**
Service de soins infirmiers à domicile
**04 74 60 29 67**
Relation d'Aide et Thérapies Brèves
**06 72 76 17 06**
Micro-crèche Mini Pousse
**04 78 47 59 63**

Suivez l'actualité officielle de Morancé sur Panneau pocket
**https://app.panneaupocket.com/ville/557985365-morance-69480**
Appli à téléchager sur :
**www.panneaupocket.com**

## Juin

**Samedi 24 juin**
**de 10h à 12h**
**ATELIER D'ÉCRITURE POUR ADOS/ADULTES**
À partir de 12 ans animé par l'espace Pandora. Gratuit, inscription à la médiathèque.

## Juillet

**Samedi 1er juillet**
**KERMESSE**
École
Sou des Écoles

**Samedi 1er juillet**
**à partir de 19 h**
**ROSÉ NUITS D'ÉTÉ, CONCERT SWING UP ORCHESTRA**

**Mercredi 12 juillet à 10h30**
Dans le cadre de Partir en Livre
**GRAND FESTIVAL DU LIVRE POUR LA JEUNESSE**
L'équipe de la médiathèque racontera aux enfants des «Histoires dans l'herbe». RDV sous les arbres en face de l'école. Gratuit.

## Septembre

**Samedi 9 septembre**
**9 h - 13 h**
**FORUM DES ASSOCIATIONS**
Place de l'Église
Mairie

**Samedi 9 septembre**
**MORANCÉ A DU TALENT**
Salle des fêtes
Mairie

**Samedi 9 septembre**
**9 h - 14 h**
**ROUGAIL SAUCISSES**
Place de l'Église
Classe en 7

**Vendredi 15 septembre, en soirée**
**CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE DES BALKANS PAR KAFANA TRIO**
À l'église. Gratuit.

**Dimanche 24 septembre à 11 h**
**APÉRO CITOYEN**
Place de l'Église
Mairie

**Dimanche**
**Fin septembre – début octobre**
**CONCERT GOSPEL**
Église
Mairie

## Octobre

**Dimanche 1er octobre**
**VIDE-DRESSING**
Place de l'Église
Classe en 2

**Samedi 7 octobre**
**RANDO ROSE**
Salle des fêtes et place Salle des fêtes
Centre Ressources Lyon

**Dimanche 15 octobre**
**CHILI CON CARNÉ**
Place de l'Église
Classe en 3

**Mardi 31 octobre**
**BAL DES PETITS MONSTRES**
Salle des fêtes
Classe en 4

## Novembre

**Samedi 4 novembre**
**COLLECTE ÉPHÉMÈRE**
Ateliers municipaux
CCAS

**Samedi 11 novembre**
**COMMÉMORATION**
Place de l'Église
Mairie

**Samedi 25 novembre**
**SOIRÉE THÉÂTRE**
Salle des fêtes
Classe en 8

**Dimanche 3 décembre**
**CHOUCROUTE**
Salle des fêtes
Classe en 0

**Samedi 16 décembre**
**REPAS DES AÎNÉS**
Salle des fêtes
CCAS

BEAUJOLAIS • 30 MIN. DE LYON

DU 1er JUILLET AU 31 AOÛT

# Rosé Nuits d'Été

**10 ANS**

ÉDITION ANNIVERSAIRE

## JEUDI
Apéritifs vignerons

## VENDREDI
Soirées culturelles

## SAMEDI
Soirées festives
& marchés nocturnes

## DIMANCHE
Balades vin
& patrimoine

www.rosenuitsdete.com

04 74 07 27 40

DESTINATION BEAUJOLAIS
GÉOPARC MONDIAL UNESCO